

# Les femmes dans l'oeuvre de la Croix-Rouge : (suite et fin)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de  
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **10 (1922)**

Heft 149

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257444>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

respect pour elles ! — l'ont transformé en un boni. Voyez plutôt :

	1914	1921
Berne	364.000 fr. déficit	195.000 fr. boni
La Chaux-de-Fonds	270.000 fr. »	990.000 fr. déficit
Genève-Ville	660.000 fr. »	240.000 fr. déficit
Lausanne	310.000 fr. »	300.000 fr. boni
Zurich	345.000 fr. »	3.730.000 fr. boni

La situation n'est donc pas complètement désespérée<sup>1</sup> puisque quelques villes sont parvenues — sous l'influence de quelles circonstances politiques et économiques et par quels moyens énergiques ? c'est ce qu'il serait intéressant de savoir — à retourner du bon côté leur char qui menaçait de verser. Peut-on espérer, d'après ce précédent, que cantons et Confédération finiront par réussir à « assainir leurs finances » suivant l'expression consacrée?... C'est le vœu pie que nous leur adressons, sans avoir l'impertinence de leur donner des conseils, puisqu'il est entendu que les femmes n'entendent rien aux chiffres.

Et maintenant, futures électriques, qui connaissez notre situation financière nationale : *réfléchissez.*

J. GUEYBAUD.

## De-ci, De-là...

### Pour nos chômeuses.

On nous prie de signaler à l'attention de nos lectrices deux démarches encore, qui ont été faites auprès du Département fédéral d'Economie publique, relativement à la menace de supprimer l'allocation de chômage aux femmes : celle de l'Association suisse des Institutrices, et celle de la Société suisse des Commerçants. De cette façon, sept grandes Associations en tout cas, dont cinq exclusivement féminines, ont élevé la voix contre cette mesure d'exception.

D'autre part, la *Tagwacht*, l'organe socialiste bernois, félicite, paraît-il, les suffragistes d'avoir pris en main la cause des ouvrières. A la bonne heure ! on commence donc à reconnaître que notre féminisme n'est pas « bourgeois », comme on le prétend dans certains milieux d'extrême-gauche, mais... féminin, tout simplement !

## Les femmes dans l'œuvre de la Croix-Rouge

(Suite et fin<sup>1</sup>)

Divers essais du Comité international dans cette direction avaient déjà pleinement réussi quand éclata la grande guerre. On était prêt. Une Agence de renseignements fut aussitôt ouverte. Tous les Genevois, tous ceux encore qui ont profité de l'hospitalité à Genève durant les années terribles, se rappellent les deux salles du Palais Eynard qui furent le modeste début de l'*Agence internationale des Prisonniers de guerre*. Bientôt il fallut se transporter dans de plus vastes locaux. De multiples rouages se développèrent rapidement entre les murs et les galandages improvisés du Musée Rath. Ils vous sont trop connus, trop d'entre vous y ont passé des semaines, des mois ou des années, devant les fichiers ou dans l'une quelconque des nombreuses ramifications pour qu'il soit nécessaire d'en parler longuement ici. Ce fut de 1914 à 1918 une ruche laborieuse dominée par le même idéal ; soulager dans la mesure du possible les souffrances atroces de l'humanité.

Comment nous femmes n'aurions-nous pas pris part à cette immense œuvre de charité ? Cela eût été invraisemblable. — Inlassables, et si nombreuses que l'album illustré publié à la fin des hostilités par le Comité international de la Croix-Rouge montre surtout des formes féminines penchées sur leur travail, elles s'élançèrent et demeurèrent sur la brèche. Quelques-unes étaient à la tête de sections, d'autres — et ce ne furent pas les moins vaillantes — s'astreignirent jour après jour à une besogne des plus monotones. Il est cependant une de ces ouvrières à laquelle nous devons une mention spéciale, car à son absolu dévouement se joignaient des rares facultés d'intelligence et d'initiative. Je veux parler — vous le devinez — de M<sup>lle</sup> Renée-M. Cramer (plus tard M<sup>me</sup> Frick-Cramer) qui, pendant toute la guerre, dirigea admirablement les services de l'Entente et s'acquitta de missions à l'étranger, si bien, qu'en 1918, elle fut appelée à faire partie du Comité international de la Croix-Rouge.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement Féministe* du 25 septembre 1922.

<sup>2</sup> Depuis que cet article a été écrit, un des chefs les plus connus du féminisme suisse et international, notre collaboratrice, M<sup>me</sup> Chaponnière-Chaix, a été appelée à son tour à faire partie du Comité international de la Croix-Rouge. Nous aimons à voir là un hommage à ses compétences spéciales en matière internationale comme à l'activité féminine au sein de ce Comité. (Réd.)

que c'est « voulu ». C'est possible. Mais alors, pourquoi se donner tant de mal pour créer de la laideur ? — Nous préférons les solides et sincères études italiennes de M<sup>mes</sup> Gertrude Escher et Emy Fenner, bien que cette dernière ait une palette un peu triste. — M<sup>me</sup> Thomann-Alterburger, avec sa belle étude de place de village, M<sup>me</sup> Marg. Frey, avec un bouquet et un portrait de jeune fille, appartiennent aussi à cette école suisse-allemande, à laquelle on ne peut reprocher qu'une certaine lourdeur.

M<sup>me</sup> Lierow nous montre une lumineuse marine et de très intéressantes gravures sur bois. — Le talent de M<sup>me</sup> Valentine Métein est bien connu. Charmante, son étude de « femme se coiffant » : palette fine, touche souple, un peu flou. — M<sup>me</sup> Marg. Tissot expose sous le titre de « Foyer désert », un délicieux coin de salon, dans une gamme discrète, d'une touche spirituelle et savoureuse. — Le « Sanctuaire » de Louise Weitnauer est un morceau amusant, d'une couleur chaude. Les portraits de Gertrude Schwab sont intéressants. — M<sup>me</sup> Madeleine Woog expose deux toiles d'une belle facture, malgré leur coloris un peu triste : un portrait et une femme en prière ; peinture solide et sincère donnant bien l'impression des volumes.

Les roses de Clara Thomann sont d'un coloris charmant ; les graines de dents-de-lion de Martha Burckardt offrent une fine harmonie de gris sur fond grenat ; mais toutes ces fleurs pâlisent devant l'éclatant, le merveilleux bouquet d'été de M<sup>me</sup> Giacomini-Picard, qui fait chanter les bleus les plus intenses, les rouges les plus somptueux en une harmonie splendide.

Les dessins à la plume de M<sup>lle</sup> Madeleine de Mestral ont de la

souplesse et un joli sentiment des valeurs. — Margrit Oswald nous présente des dessins très finement exécutés, dans le genre Carlos Schwab, s'inspirant des primitifs. M<sup>me</sup> Marg. Reutter-Junod fait preuve d'un talent réel dans son beau dessin de bœuf couché. — Notons aussi les jolies gravures sur bois colorées de Bertha Züricher.

Dans la sculpture, nous remarquons un beau buste de jeune homme de M<sup>me</sup> Emma Sulzer-Forrer, et surtout une admirable tête de femme signée Alice Jacobi-Bordier. Voilà du bel et bon ouvrage !

Les arts décoratifs ne sont point représentés dans cette exposition. C'est sans doute pour cela que le nombre d'artistes femmes est si restreint. Ce que l'on est convenu d'appeler les « arts mineurs » est un domaine particulièrement favorable à l'égérie féminin. C'est en parant sa personne et sa demeure que la femme innove, crée, se révèle artiste.

L'Exposition actuelle ne donne qu'une idée incomplète de notre art national. L'extrême sévérité, disons même le parti pris, du jury a écarté nombre d'artistes de valeur. Néanmoins, nous pouvons constater que la femme tient en Suisse une place très honorable dans les beaux arts. Celles qui ont le respect de la nature et l'amour du beau savent le manifester, un peu timidement peut-être, et celles qui veulent extravaguer le font aussi horriblement que les hommes !

E. GAUTIER.

Mais n'allons pas plus loin sans rappeler ici les longs et sérieux états de service d'une autre Genevoise: M<sup>lle</sup> Alice Favre. Présidente d'abord du Comité des dames, elle fut ensuite à la tête de la Croix-Rouge genevoise, qu'elle représenta, ainsi que la Croix-Rouge suisse, en mainte occasion et dans bien des endroits, jusqu'en 1920.

Cédons la parole à son successeur le D<sup>r</sup> F. Guyot. « Celle qui m'a précédé à cette place », dit-il, « a présidé le Comité avec une telle distinction et un si grand dévouement qu'il me sera difficile de l'égaliser ». Le 21 avril 1920, une Assemblée générale, à l'Athénée, réunit plus de 350 personnes et fut l'occasion d'une grande manifestation de sympathie en l'honneur de l'ancienne présidente, dont les statuts empêchaient la réélection. M<sup>lle</sup> Alice Favre fut élue présidente d'honneur de la section genevoise.

Si nous jetons un coup d'œil sur les autres cantons, là aussi il nous faut faire un choix très limité tant est grande l'abondance de la matière. Bâle a eu M<sup>lle</sup> Sartorius qui, après avoir travaillé au Bureau international de la Croix-Rouge à Genève, alla aider, avec une grande compétence, de tout son cœur, à son frère, qu'on avait chargé d'organiser à Sofia un Bureau d'aide aux prisonniers de guerre, sur le type du Comité de Genève. A Berne, quand le médecin-chef, M. le colonel Bohny, prit sous ses ordres la mobilisation de la Croix-Rouge suisse, en 1914, M<sup>me</sup> Bohny devint sa secrétaire particulière à titre gracieux et le seconda de toutes ses forces, avec un entier dévouement, entre autres pour les transports d'invalides hongrois et autrichiens à travers la Suisse, où son don d'organisation fut hautement apprécié.

Mais comment serait-il possible de nous arrêter à toutes les femmes dévouées et capables qui, dans la petite Suisse ou dans les pays en guerre, surgirent comme par enchantement et surent montrer un esprit d'initiative et de méthode égal à leur amour du prochain?

\* \* \*

Il n'est que juste de consacrer un peu plus d'espace à celles qui, si j'ose m'exprimer ainsi, représentent la synthèse de de toutes les qualités féminines de charité et d'abnégation: les infirmières.

---

## BROCHURES REÇUES

E. VISCHER-ALIOTH: *Das Frauenstimmrecht in seiner geschichtlichen Entwicklung* (chez l'auteur, Arlesheim, près Bâle, 35 cent. l'exemplaire). — M<sup>me</sup> Vischer-Alioth, présidente de l'Association suffragiste bâloise, a eu l'excellente idée de réunir en une petite brochure la série d'articles publiés par elle cet été dans le *Schw. Frauenblatt*, et qui constituent une vue d'ensemble remarquablement documentée sur l'histoire de notre mouvement durant le XIX<sup>me</sup> siècle dans les principaux pays d'Europe et aux Etats-Unis. A recommander très chaudement à tous ceux qui veulent en peu de mots être exactement renseignés sur une histoire trop peu connue et nécessaire à connaître cependant pour comprendre le présent.

*Des graines d'or pour Chantecler: l'Amitié est ce que nous sommes.* (Edition de l'Entraide féminine, 1, rue Gyptis, Marseille, 50 cent. l'exemplaire.) — Une des nôtres qui défend vaillamment nos idées par l'action et par la plume, et qui a déjà publié plusieurs excellentes petites brochures sous le pseudonyme de Mac Pick, nous donne aujourd'hui une analyse très fine en même temps que très poussée de ce que peut être, — ce que doit être l'amitié. L'amitié entre femmes, spécialement, puisqu'elle s'adresse à des femmes, montrant comment l'amitié est le reflet de celle qui l'éprouve, et que meilleure, plus développée, plus large de vision sera celle-ci, — plus haute, plus forte, plus féconde sera celle-là.

Que de chemin parcouru, depuis le temps où Florence Nightingale luttait contre les préjugés de caste, jusqu'à la catastrophe de 1914, jusqu'à ces dernières années! Des écoles d'infirmières ont été fondées sur des bases scientifiques; la profession exige maintenant une préparation sérieuse et des garanties morales. Partout, elle est hautement estimée, partout aussi, le besoin d'infirmières va croissant à mesure qu'augmente le nombre des institutions où leur présence et leur activité s'imposent.

En 1899, à Berne, le D<sup>r</sup> W. Sahli, ancien secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, créa l'établissement du Lindenhof, destiné à la formation des infirmières. Cette école a déjà derrière elle tout un passé de bienfaisant travail. C'est également sous les auspices de la Croix-Rouge suisse que se groupèrent les Samaritains et les Samaritaines qui, en 1919, comptaient dans le pays plus de 350 sections avec 16 mille membres environ.

En France, le D<sup>r</sup> Duchaussoy, après la guerre de 1870-71, résolut d'instituer pour les femmes un enseignement médical élémentaire en vue du rôle charitable qu'elles seraient appelées à jouer dans le cas d'une nouvelle guerre ou de calamités publiques. Il fonda d'abord, en 1876, à la mairie de St-Sulpice, une école gratuite pour ambulancières, la première du genre en France; et devant le succès considérable obtenu, il résolut de faire entrer les femmes dans la Croix-Rouge au même titre que les hommes. Tâche ardue. Ayant exposé son projet au duc de Nemours, alors président de la Société de Secours aux blessés, il s'entendit déclarer tout net que son projet n'était qu'une utopie, « la femme n'étant point faite pour servir dans les hôpitaux et ne pouvant remplir, en temps de guerre, d'autre rôle que de garder le foyer et pleurer les absents » (*sic!*). Mais la persévérance et la foi viennent à bout de tout, même des préjugés. Duchaussoy résolut d'agir par lui-même. En 1879, il fonda l'Association des Dames françaises, sur le modèle de la Société de Secours aux blessés, et dix-sept ans plus tard, en 1896, fut inauguré à Paris, rue Michel-Ange, le premier hôpital d'instruction et de perfectionnement, qui rendit des services signalés, notamment en ce qui concerne la formation des infirmières-majors.

Nous avons choisi, pour en parler ici, les expériences de la France, parce qu'elles nous ont semblé typiques. Il serait extrêmement intéressant d'étudier ce qui a été fait ailleurs: en Scandinavie, en Allemagne, en Italie, aux Etats-Unis, dont le *Nursing* sert actuellement de modèle au monde entier, mais cela exigerait un article à part, qui reste à faire.

Après la signature de la paix, le rôle de la Croix-Rouge était-il fini, ou devait-elle se borner à attendre que son activité fût nécessaire sur de nouveaux théâtres de conflits? Certainement non.

Voyons l'orientation qui lui a été donnée.

Dès 1863, l'un des cinq fondateurs de l'institution, M. Henry Dunant, préconisait l'intervention des sociétés de secours, en faveur d'autres victimes que les blessés militaires. L'idée s'affirme, s'amplifie, et chaque nouvelle conférence de la Croix-Rouge internationale marque un progrès dans cette direction. L'année 1869 est une étape importante: on reconnaît qu'il convient d'unir hommes et femmes de bonne volonté dans un même effort de solidarité; l'influence de Clara Barton, apôtre de la Croix-Rouge en temps de paix, se fait de plus en plus sentir, si bien qu'à Pétersbourg, au début de ce siècle, ce ne sont plus des discours ou des propositions qu'on apporte, mais des rapports précis sur l'aide donnée par les Sociétés de la Croix-Rouge